



Conditions sanitaires d'accès au concours d'Elevage de Ghlin 2021

Dans le but d'organiser un concours en toute sécurité pour tous, l'AHECS a décidé d'appliquer les règles sanitaires COVID les plus strictes.

Notre organisation a remis à l'administration communale de Mons un dossier COVID très complet qui a été accepté par la ville.

Nous respecterons très strictement les mesures de sécurité sanitaires prévues par la loi et ne tolérerons aucun écart; C'est le prix à payer si nous voulons organiser un concours de qualité et dans un certain confort.

POUR AVOIR ACCES AU CONCOURS, IL FAUDRA IMPERATIVEMENT ETRE MUNI DU "COVID SAFE TICKET" (C.S.T) ou d'un test PCR négatif de moins de 48h. (PAS DE TESTS SUR PLACE)

Rappel: Pour posséder un COVID SAFE TICKET (CST), il faut prouver que l'on possède:

- Soit la double Vaccination
- Soit un test PCR négatif de moins de 48h
- Soit un certificat médical attestant que l'on a contracté le "COVID 19" endéans les 6 mois et que l'on est guéri

ATTENTION => PAS DE TESTS SUR PLACE

Ces normes sanitaires sont d'application pour tous, participants, spectateurs, sponsors, bénévoles, organisateurs, etc...

Nous sommes certains que vous comprendrez tous dans quelles conditions nous devons travailler cette année, nous vous attendons nombreux les 2 et 3 octobre prochains.